

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. NOM DU PRODUIT ET IDENTIFICATION DE LA COMPAGNIE

Nom du produit : DeWipe-Outs™ Pre-saturated Wipes containing Low VOC Cleaner (Tampons présaturés DeWipe-Outs™ contenant un nettoyant à basse teneur en COV)
Numéro de pièce : DeVilbiss Automotive Refinishing, pièce numéro 803418
Description du produit : Tampon de préparation présaturé sans charpie
SDS # : SDS-60 RÉVISION #: 2015-07-21
Formule chimique : Lingette en tissus de marque déposée, acétone, alcool isopropylique, glycol dipropylène, éther monométhylrique et eau déionisée
Numéro CAS : Voir section # 3 plus bas
Code d'article : 3215
Usage général : Utiliser ceci pour nettoyer et enlever la poussière, la saleté, les résidus de même que la statique des surfaces à peindre.

Information sur la compagnie :

DeVilbiss Automotive Refinishing
11360 S. Airfield Rd.
Swanton, Ohio 43558
Téléphone pour le service à la clientèle : 1-800-445-3988

Téléphone en cas d'urgence - CHEMTREC (24 HEURES) : 1-800-424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Élément d'étiquetage
Pictogrammes des dangers :



Mot du signal : DANGER !

Classe GHS : Liquide inflammable, catégorie 2
Irritant pour les yeux, catégorie 2
Toxicité pour organe cible spécifique, exposition simple, catégorie 3

Déclaration des dangers : H225 – Haute inflammabilité, liquide et vapeur
H319 – Cause de l'irritation sévère des yeux
H336 – Peut causer la somnolence ou des étourdissements

Déclarations de précautions : P210 – Garder loin de la chaleur/étincelles/flammes - Défense de fumer
P243 – Prendre les mesures de précaution contre les décharges statiques
P370 – EN CAS DE FEU : Utiliser un produit chimique sec, dioxyde de carbone pour éteindre les petits feux. Utiliser de l'eau pour les grands feux.
P280 – Porter des gants de protection/vêtements de protection/protection des yeux/protection du visage
P261 – Éviter de respirer les vapeurs.

P403 + 233 – Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder le contenant solidement fermé.

P501 – Disposer du contenu/contenant en se conformant aux règlements locaux, d'états, fédéraux et provinciaux.

P305 – SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes.

P304 – SI INHALÉ : Déplacer la victime à l'air frais et garder au repos, dans une position confortable pour la respiration.

P312 – Appeler le CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

P303 = 361 + 353 – SI SUR LA PEAU OU DANS LES CHEVEUX : Enlever tous les vêtements contaminés immédiatement. Rincer la peau avec de l'eau ou prendre une douche.

Résumé des urgences : Avertissement ! Inflammable. Irritant. Peut causer de la somnolence ou des étourdissements.

Route d'exposition : Yeux. Peau. Inhalation.

Effets potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Peut causer de l'irritation modérée, une sensation de brûlure, un larmoiement, des rougeurs et de l'enflure. Une surexposition peut causer un larmoiement, une conjonctivite, des dommages à la cornée et une blessure permanente.

Contact avec la peau : Peut causer de l'irritation de la peau ; des démangeaisons, rougeurs, éruptions cutanées, de l'urticaire, brûlure et de l'enflure.

Inhalation: Inhalation des vapeurs, émanations ou brume de ce produit peut être irritant pour le système respiratoire. L'exposition excessive peut causer des étourdissements, maux de tête et effets anesthésiants.

Ingestion: Peut causer de l'irritation ; une sensation de brûlure dans la bouche, la gorge, le système gastro-intestinal et de la douleur abdominale.

Effets chroniques : Le contact prolongé ou répété peut causer une brûlure associée avec un rougissement sévère, de l'enflure et possible destruction du derme.

Signes and symptômes : La surexposition peut causer des maux de tête, étourdissements, nausées et vomissements.

Organes cibles : Yeux. Peau. Système respiratoire. Système digestif. Système nerveux central.

Conditions médicales aggravées par une exposition à long terme :
Les individus ayant des conditions préexistantes telles des problèmes de peau, l'asthme, des allergies ou sensibilités connues peuvent être plus susceptibles aux effets de ce produit.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGREDIENTS

Nom	% Volume	Numéro CAS	Numéro EC
Acétone	75	67-64-1	200-662-2
Alcool isopropylique	2	67-63-0	200-661-7
Glycol dipropylène, éther monométhylrique	1	34590-94-8	252-104-2
Eau déionisée	22	7732-18-5	231-791-2

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Contact avec les yeux : SI DANS LES YEUX : Rincer immédiatement avec de l'eau pour au moins 15-20 minutes. Enlever les verres de contact s'ils sont présents et si cela peut se faire facilement. Assurer un rinçage adéquat des yeux en séparant les paupières avec les doigts. Obtenir immédiatement de l'attention médicale.

Inhalation : SI INHALÉ : Déplacer la victime à l'air frais et garder au repos, dans une position confortable pour la respiration. Si la respiration a cessée, donner la respiration artificielle ou oxygène par un personnel ayant été formé. Obtenir immédiatement de l'attention médicale.

Contact avec la peau : SI SUR LA PEAU OU DANS LES CHEVEUX : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer la peau immédiatement avec abondamment de savon et d'eau pour 15-20 minutes. Si une irritation se développe ou persiste, obtenir de l'attention médicale.

Ingestion : SI AVALÉ : Ne PAS faire vomir. Fournir un verre d'eau pour diluer la matière dans l'estomac. Si le vomissement se produit naturellement, s'assurer que la personne se penche vers l'avant afin de réduire le risque d'aspiration. Appeler immédiatement le CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne qui est inconsciente.

Autres premiers soins : En raison de l'aspiration possible, NE PAS provoquer le vomissement si ingéré.

5. MESURES CONTRE LES INCENDIES

Point d'éclair : 13.3 °C / 56 °F
Température d'auto-ignition : 465 °C / 837 °F
Limite inférieure d'inflammabilité/Explosivité : 2.5 % par volume
Limite supérieure d'inflammabilité/Explosivité : 7.0 % par volume
Matière d'extinction appropriée : Utiliser un produit chimique sec ou dioxyde de carbone.

Équipement de protection : En cas d'incendie, porter l'équipement complet et un appareil de respiration autonome (SCBA) approuvé NIOSH, NFPA et/ou les exigences EN 137, incluant le masque couvrant entièrement le visage opérant en mode de pression positive.

Instruction pour les pompiers : Évacuer l'endroit de tout personnel non protégé. Arroser les contenants exposés au feu à l'eau froide afin de minimiser le risque de rupture. Ne pas entrer dans les espaces confinés sans l'équipement de protection complet. Si possible, retenir l'eau d'écoulement.

Taux NFPA : Santé : 2
 Inflammabilité : 3
 Instabilité : 0



Taux HMIS : Voir section 15

6. MESURES EN CAS DE FUITE ACCIDENTIELLE

- Précautions pour le personnel :** Évacuer l'endroit et empêcher tout personnel non protégé d'entrer dans l'endroit du déversement.
- Précautions environnementales :** Éviter l'écoulement dans les égouts pluviaux, fossés et cours d'eau. Se conformer avec tous les règlements gouvernementaux en ce qui a trait aux signalements de déversements de produits chimiques.
- Méthodes de confinement :** Les écoulements sont très peu probables, car le tissu du tampon a absorbé la solution de solvant. Dans le cas d'un déversement, contenir avec un matériau absorbant inerte.
- Méthodes de nettoyage :** Absorber le déversement avec un matériau inerte (ex. : sable sec ou terre) et placer ensuite dans un contenant de déchets pour produit chimique. Fournir la ventilation. Ramasser le déversement avec un outil à l'épreuve des étincelles. Nettoyer immédiatement les déversements en observant les précautions détaillées dans la section d'équipement de protection. Une fois enlevé, nettoyer l'endroit du déversement avec de l'eau et du savon pour enlever les traces de résidu.
- Le matériau est inflammable. Éliminer les sources d'ignition. Lorsque mélangées à l'air, les vapeurs peuvent former un mélange inflammable. Les vapeurs peuvent se répandre sur les surfaces jusqu'à des sources d'ignition éloignées et provoquer un retour de flammes. Ventiler l'endroit. Utiliser l'équipement de protection approprié comme décrit dans la section 8.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Manipulation :** Utiliser avec une ventilation adéquate. Éviter de respirer les vapeurs, aérosols ou brume. Utiliser en conformité avec les instructions. Ne pas réutiliser les contenants sans un nettoyage adéquat ou un reconditionnement.
- Entreposage :** Entreposer dans un endroit frais, bien ventilé, loin de sources de chaleur, matériaux combustibles, soleil direct et substances incompatibles. Garder le contenant solidement fermé lorsque non utilisé.
- Mesures de protection :** Laver soigneusement après manipulation.
- Procédures de manipulation spéciales :** Des résidus dangereux de liquide ou de vapeur peuvent rester dans un contenant vide. Ne pas réutiliser, chauffer, brûler, pressuriser, couper, souder, percer, meuler, exposer aux étincelles/flammes ou autres sources d'ignition sans nettoyage et reconditionnement appropriés.

8. CONTRÔLES D'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Paramètres de contrôle

Directives d'exposition :

<u>Acétone :</u>			
ACIGH :	TLV-TWA :	500 ppm	
	TLV-STEL :	750 ppm	
OSHA :	PEL-TWA :	1000 ppm	

Alcool isopropylique :

ACGIH :	TLV-TWA :	200 ppm	
	TLV-STEL :	400 ppm	
OSHA :	PEL-TWA :	400 ppm	

Glycol dipropylène, éther monométhylrique :

ACIGH:	TLV-TWA :	100 ppm	
	TLV-STEL:	150 ppm	
	Peau :	Oui	
OSHA:	PEL-TWA:	100 ppm	
	PEL-STEL :	150 ppm	
	Peau :	Oui	

Contrôles d'exposition

Ingénierie appropriée :

Utiliser des mesures de contrôle d'ingénierie appropriées, telles que des emplacements de procédé, la ventilation d'évacuation locale ou autres contrôles d'ingénierie pour s'assurer du maintien des niveaux de particules dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Là où ces systèmes ne sont pas efficaces, porter l'équipement de protection personnelle qui performe d'une façon satisfaisante et qui rencontre les exigences OSHA ou autres normes reconnues. Consulter des professionnels locaux pour la sélection, la formation, l'inspection et l'entretien de l'équipement de protection personnelle.

Équipement de protection personnelle

Protection des yeux :

Des lunettes de sécurité avec protection sur le côté doivent être portées en tout temps. Si un danger d'éclaboussure existe, porter des lunettes étanches en cas d'éclaboussures chimiques et/ou un écran facial.

Protection de la peau :

Porter des gants à l'épreuve des produits chimiques appropriés et tout autre habillement pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant des gants pour les données de perméabilité.

Protection du système respiratoire :

Utiliser un respirateur approuvé NIOSH/MSHA ou norme européenne EN 149 si les limites d'exposition sont dépassées, s'il y a de l'irritation ou si d'autres symptômes se présentent. Se conformer aux normes OSHA pour les respirateurs, trouvées dans 29 CFR 1910.134 ou norme européenne EN 149. Utiliser un appareil de respiration à pression positive s'il y a un potentiel pour une fuite incontrôlée, si les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou toutes circonstances ou la purification de l'air pourrait ne pas fournir une protection adéquate.

Autre protection :

Les entreprises entreposant ou utilisant ce matériau devraient être équipées de lave-yeux et une douche de sécurité.

Pictogrammes ÉPP :



9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations de base sur les propriétés physiques et chimiques

Note : À moins que ce soit autrement déclaré, les valeurs sont déterminées à 20°C (68°F) et 760 mm Hg (1 atm). Les données représentent des valeurs typiques et ne doivent pas être considérées comme étant des spécifications.

État physique :	Solide avec liquide imprégné
Couleur :	Tampon blanc, liquide sans couleur
Odeur :	Comme l'acétone / Dissolvant à vernis
Apparence :	Ressemble à un chiffon mouillé
pH :	Neutre
Point de gel :	Non déterminé
Point d'ébullition :	69.4°C (157°F)
Point d'éclair :	13.3°C / 56°F
Inflammabilité (solide, gaz) :	Hautement inflammable
Limites d'inflammabilité ou explosive supérieure/inférieures :	Pas de données
Pression de vapeur :	Non déterminée
Densité de la vapeur :	1.5 (eau = 1.0)
Taux d'évaporation :	4 (eau = 1)
Pourcentage volatile :	100 %
Densité relative :	Not déterminée
Solubilité dans l'eau :	Soluble dans l'eau
Coefficient de partition n-octanol/eau :	Pas de données
Température d'auto-ignition :	465°C / 837°F
Température de décomposition :	Pas de données
Viscosité :	Non déterminée
Gravité spécifique (eau=1):	0.862 g/cm ³ à 20°C (68°F)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique :	Stable à des températures et pressions normales.
Polymérisations dangereuses :	Pas de signalment
Conditions à éviter :	Garder loin de sources de chaleur, étincelles, flammes et autres sources d'ignition. Éviter les matériaux incompatibles, produits oxydants et conditions oxydantes.
Matériaux incompatibles :	Agents oxydants. Acides forts et alcalins.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Acétone

Yeux :	Oeil – Norme pour les humains, test Draize : 500 ppm Oeil – Norme pour les lapins, test Draize : 20 mg/24 h Oeil – Norme pour les lapins, test Draize : 10 µL Oeil – Norme pour les humains, test Draize : 186,300 ppm Oeil – Norme pour les lapins, test Draize : 20 mg
Peau :	Administration sur la peau – Lapin : 20 ml/kg Administration sur la peau – Cochon d'Inde : >9400 µL/kg [Détails des effets toxiques non signalés autre que les valeurs de dose létale] Administration sur la peau – Souris : 31.6 µg/kg/2W (intermittent) [Biochimique – Métabolisme (intermédiaire) - Autre] Administration sur la peau – Lapin : 395 mg Administration sur la peau – Lapin : 500 mg/24 h
Inhalation :	Inhalation – Rat LC50: 50100 mg/m ³ [Détails sur les effets toxiques non signalés autre que la valeur de la dose létale] Inhalation – Rat LC50: 50100 mg/m ³ /8 h [Détails sur les effets toxiques non signalés autre que la valeur de la dose létale] Inhalation – Souris LC50: 44 mg/m ³ /4 h [Détails sur les effets toxiques non signalés autre que la valeur de la dose létale]
Ingestion :	Orale – Rat LD50: 5800 mg/kg [Détails sur les effets toxiques non signalés autre que la valeur de la dose létale] Orale – Rat LD50: 5800 mg/kg [Comportement : Temps de sommeil altéré (incluant le changement dans le reflexe de redressement) ; comportement : Tremblement] Orale – Souris LD50: 3 mg/kg [Détails sur les effets toxiques non signalés autre que la valeur de la dose létale]
<u>Alcool isopropylique</u>	
Contact avec yeux :	Oeil – Norme pour les lapins, test Draize : 100 mg Oeil – Norme pour les lapins, test Draize : 10 mg Oeil – Norme pour les lapins, test Draize : 100 mg/24 h (RTECS)
Contact avec peau :	Administration sur la peau – Norme pour les lapins, test Draize : 500 mg Administration sur la peau – Lapin LD50: 12800 mg/kg [Détails sur les effets toxiques non signalés autre que la valeur de la dose létale] (RTECS)
Inhalation :	Inhalation – Rat LC50: 16000 ppm/8 h [Détails sur les effets toxiques non signalés autre que la valeur de la dose létale] Inhalation – Souris LC50: 53000 mg/m ³ [Comportement : Anesthésie générale poumons, thorax ou respiration - Autres changements] Inhalation – Rat LC50: 72600 mg/m ³ [Comportement : Anesthésie générale poumons, thorax ou respiration - Autres changements] (RTECS)
Ingestion :	Oral – Rat LD50: 5045 mg/kg [Comportement : Temps de sommeil altéré (incluant le changement dans le reflexe de redressement) ; Comportement : Somnolence (activité générale diminuée)] Oral – Souris LD50: 3600 mg/kg [Comportement : Temps de sommeil altéré (incluant le changement dans le reflexe de redressement) ; Comportement : Somnolence (activité générale diminuée)] Oral – Souris LD50: 3600 mg/kg [Comportement : Anesthésie générale] Oral – Rat LD50: 5000 mg/kg [Comportement : Anesthésie générale] (RTECS)

Contact avec peau : Administration sur la peau – Norme pour les lapins, test Draize Test : 500 mg
Administration sur la peau – Lapin LD50: 12800 mg/kg [Détails sur les effets toxiques non signalés autre que la valeur de la dose létale] (RTECS)

Glycol dipropylène, éther monométhyle

Yeux : Oeil – Norme pour les lapins, test Draize : 500 mg/24 h

Peau : Peau – Lapin, test irritation ouverte : 500 mg [légère] (RTECS)
Peau – Lapin LD50: 10 ml/kg [Détails sur les effets toxiques non signalés autre que la valeur de la dose létale] (RTECS)

Ingestion : Oral – Rat LD50: 5.5 ml/kg [Détails sur les effets toxiques non signalés autre que la valeur de la dose létale] (RTECS)

12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Ecotoxicité complète du produit :

Données sur l'écotoxicité non disponible.

Sort environnemental :

Données sur le sort environnemental non disponible.

Ecotoxicité de l'alcool isopropylique :

LC50 ; Espèce : 1,400,000 µg/L pour 48 h – Espèce: Crangon crangon (crevette commune)

LC50 ; 10,000,000 µg/L pour 24 h – Espèce Daphnie magna (puce d'eau)

LD50 ; > 5000 mg/L pour 24 h – Espèce : Cassius auratus (poisson rouge)

LC50 ; 11,130 mg/L pour 48 h – Espèce: Pimephales promelas (vairon à grosse tête)

Sort environnemental :

Il est estimé que l'alcool isopropylique a une grande mobilité à travers le sol.

Bioaccumulation :

La bioconcentration est basse dans les organismes aquatiques.

13. DISPOSITION

Le générateur de déchets est toujours responsable de faire les déterminations appropriées par rapport aux déchets dangereux et doit considérer les exigences provinciales et locales en plus des réglementations fédérales.

Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de disposition :

Consulter les recommandations US EPA listées dans 40 CFR partie 263.1 ou la directive EU 2008/98/EC sur la classification des déchets dangereux avant leur disposition. De plus, consulter les directives ou la réglementation locale, régionale, provinciale, d'états, nationale et internationales, si applicable, pour s'assurer de se conformer. Organiser la disposition en conformité avec EPA et/ou les directives d'états et locales.

Emballage

Précautions spéciales :

DANGER ! Chiffons/torchons, laine d'acier et autre rebuts trempés dans ce produit peuvent s'enflammer spontanément si jetés ou entreposés non convenablement.

Méthodes de disposition :

Afin d'éviter un feu de combustion spontanée, immédiatement après usage de chiffons/torchons, laine d'acier ou autre déchet trempé dans ce produit, les placer dans un contenant de métal étanche rempli d'eau.

14. TRANSPORT

Nom d'expédition DOT :	Solides contenant un liquide inflammable, n.o.s. (Acétone, isopropanol) (Quantité limitée).
Classe de danger DOT :	4.1
Groupe d'emballage DOT :	II
Nom d'expédition IATA :	Solides contenant un liquide inflammable, n.o.s. (Acétone, isopropanol).
Classe de danger IATA :	4.1
Groupe d'emballage IATA :	II
Numéro IMDG UN :	UN 3175 (Quantité limitée)
Nom d'expédition IMDG :	Solides contenant un liquide inflammable, n.o.s. (Acétone, isopropanol) (Quantité limitée).
Classe de danger IMDG :	4.1
Groupe d'emballage IMDG :	II
Polluant marine :	Non

15. INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

Règlements fédéraux

Canada WHMIS:	Contrôlé – Classe : B2 Liquide inflammable Contrôlé – Classe : D2B Toxique
----------------------	---

Acétone

Statut d'inventaire TSCA :	Listé
SARA:	EPCRA – 40 CFR, partie 372 – (SARA Titre III), section 313 produit chimique listé
Règlements d'états :	Listé dans l'état du Massachusetts, liste de substances dangereuses Listé dans la New Jersey State Right to Know List (liste de droit de connaître) Listé dans l'état de la Pennsylvanie, liste de substances dangereuses

DSL Canada :	Listé
Numéro EC :	200-662-2

Alcool isopropylique

Statut d'inventaire TSCA :	Listé
DSL Canada :	Listé
Numéro EC :	200-661-7

Glycol dipropylène, éther monométhylrique

Statut d'inventaire TSCA :	Listé
DSL Canada :	Listé
Numéro EC :	252-104-2

Eau déionisée

Numéro EC :	231-791-2
--------------------	-----------

Règlements canadiens :	Dangers WHMIS - Classes: B2 Toutes les composantes de ce produit sont sur la liste canadienne des substances domestiques.
-------------------------------	--

Pictogrammes WHMIS :



HMIS RATING:

Santé = 2
Inflammabilité = 3
Réactivité = 0
Protection personnelle = X



16. AUTRE INFORMATION

Date révisé : 2015/07/21
Date de préparation : 2015/07/21

SDS PRÉPARÉ PAR : Directeur de la sécurité chimique

L'information contenue dans ce document est basée sur des données qui nous étaient disponibles et est exacte et fiable au meilleur de notre connaissance et croyance. Cependant, DeVilbiss ne fait pas de représentations quant à son intégralité ou son exactitude.

L'information est fournie à la condition que les personnes qui reçoivent cette information détermineront elles mêmes sa pertinence pour leurs besoins avant son utilisation. En aucun cas DeVilbiss ne sera responsable pour des dommages de quelque nature que ce soit qui découlent de l'usage de ou se fiant sur l'information contenue dans ce document.

*** FIN DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE ***

©2015 Carlisle Fluid Technologies, Inc., dba Finishing Brands. Tous droits réservés. DeVilbiss fait partie de Finishing Brands, un chef global de technologies innovatrices de traitement de finition à vaporisation.